



VILLE DE THOUARS

BUDGET PRIMITIF 2010

LES GRANDES ORIENTATIONS

Conseil municipal du 18 février 2010

LES GRANDES ORIENTATIONS

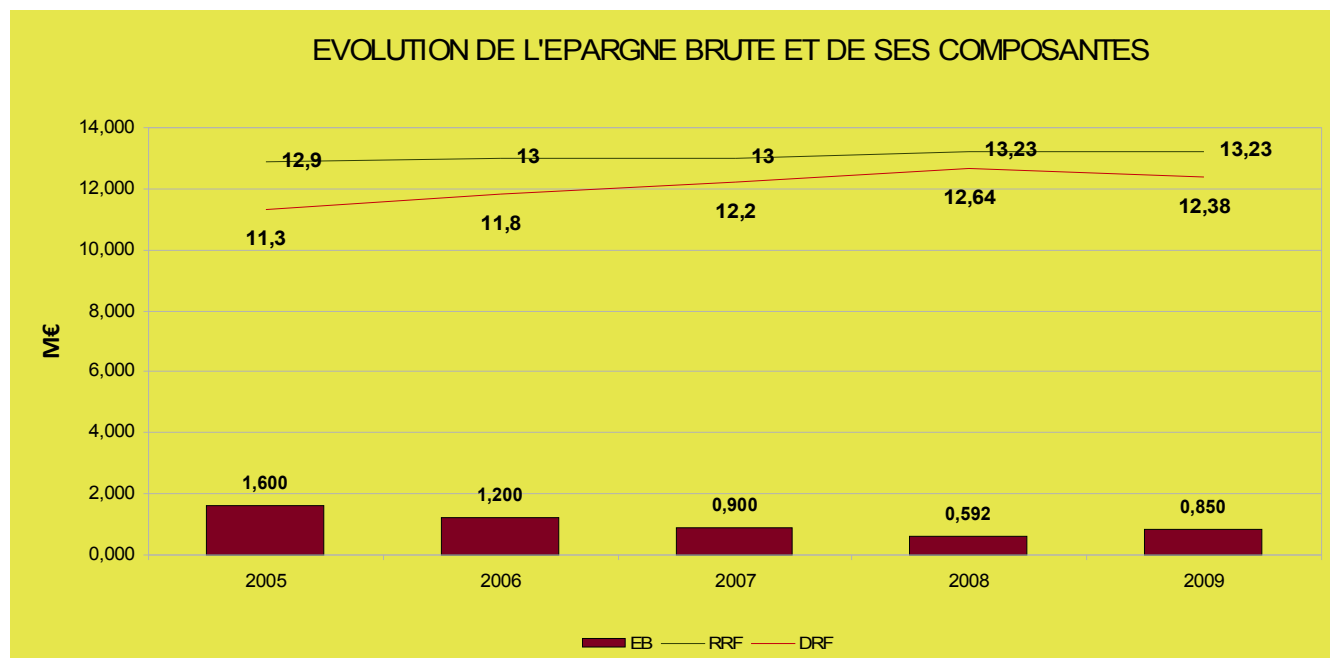
Le débat d'orientations budgétaires, une étape importante dans le cycle budgétaire annuel des collectivités locales.

Obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants, le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) constitue un moment essentiel de la vie d'une collectivité locale.

A cette occasion sont notamment définies sa politique d'investissement et sa stratégie financière. Cette première étape du cycle budgétaire est également un élément de la communication financière.

- Cadrage financier rétrospectif (2005 – 2009) et situation fin 2009
- Les éléments exogènes et endogènes qui vont impacter le budget 2010
- Budget 2010 : les enjeux et les grandes orientations
- L'analyse financière prospective (2010-2014)
- Cadrage financier rétrospectif (2005 –2009) et situation fin 2009

■ Évolution de l'épargne brute et de ses composantes



<i>En Millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2008	2009
Recettes réelles de fonctionnement	12,9	13	13	13,23	13,23
Dépenses réelles de fonctionnement	11,3	11,8	12,2	12,640	12,38
Epargne Brute	1,600	1,200	0,900	0,592	0,850
Taux d'épargne brute	12,40%	9,20%	6,90%	4,50%	6,40%
Taux moyen de la strate	compris entre 12 et 13 %				

Commentaires

- Quasi stagnation des Recettes Réelles de Fonctionnement avec une légère amélioration en 2008 et 2009 liée à un produit fiscal supplémentaire généré par les revalorisations forfaitaires des bases décidées par l'Etat.

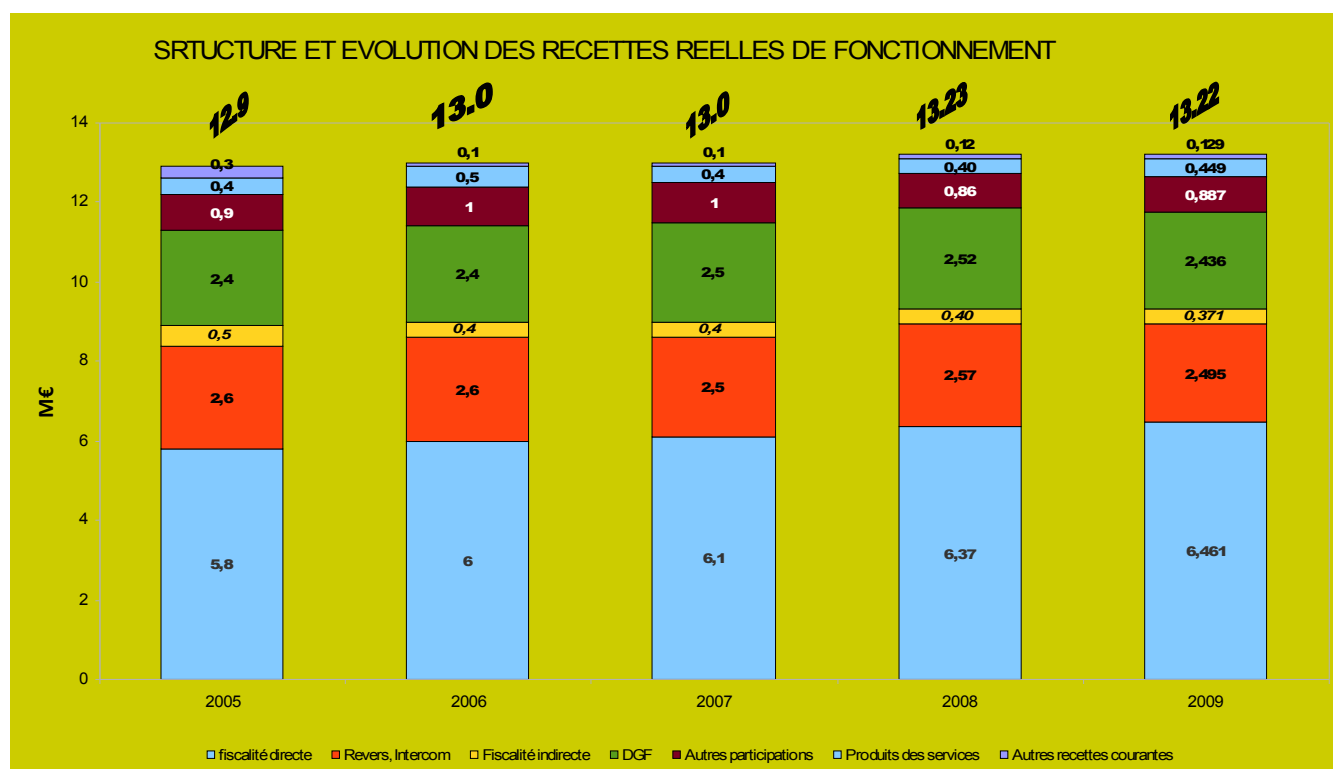
- Forte progression des Dépenses Réelles de Fonctionnement entre 2005 et 2007.

La hausse constatée en 2008 provient des subventions d'équilibre imposées pour résorber le déficit des budgets annexes (ZI et lotissement Descartes)

- Décrue sensible des dépenses de gestion en 2009 malgré un taux d'incompressibilité important.

- L'épargne brute chute de façon très nette entre 2005 et 2008 (année où se répercutent les décisions prises en 2007) pour remonter en 2009 en corollaire avec les économies de gestion.

■ Structure et évolution des Recettes Réelles de Fonctionnement



En Millions d'euros	2005	2006	2007	2008	2009
fiscalité directe	5,8	6	6,1	6,37	6,461
Revers, Intercom	2,6	2,6	2,5	2,57	2,495
Fiscalité indirecte	0,5	0,4	0,4	0,40	0,371
DGF	2,4	2,4	2,5	2,52	2,436
Autres participations	0,9	1	1	0,86	0,887
Produits des services	0,4	0,5	0,4	0,40	0,449
Autres recettes courantes	0,3	0,1	0,1	0,12	0,129
total	12,9	13	13,0	13,23	13,228

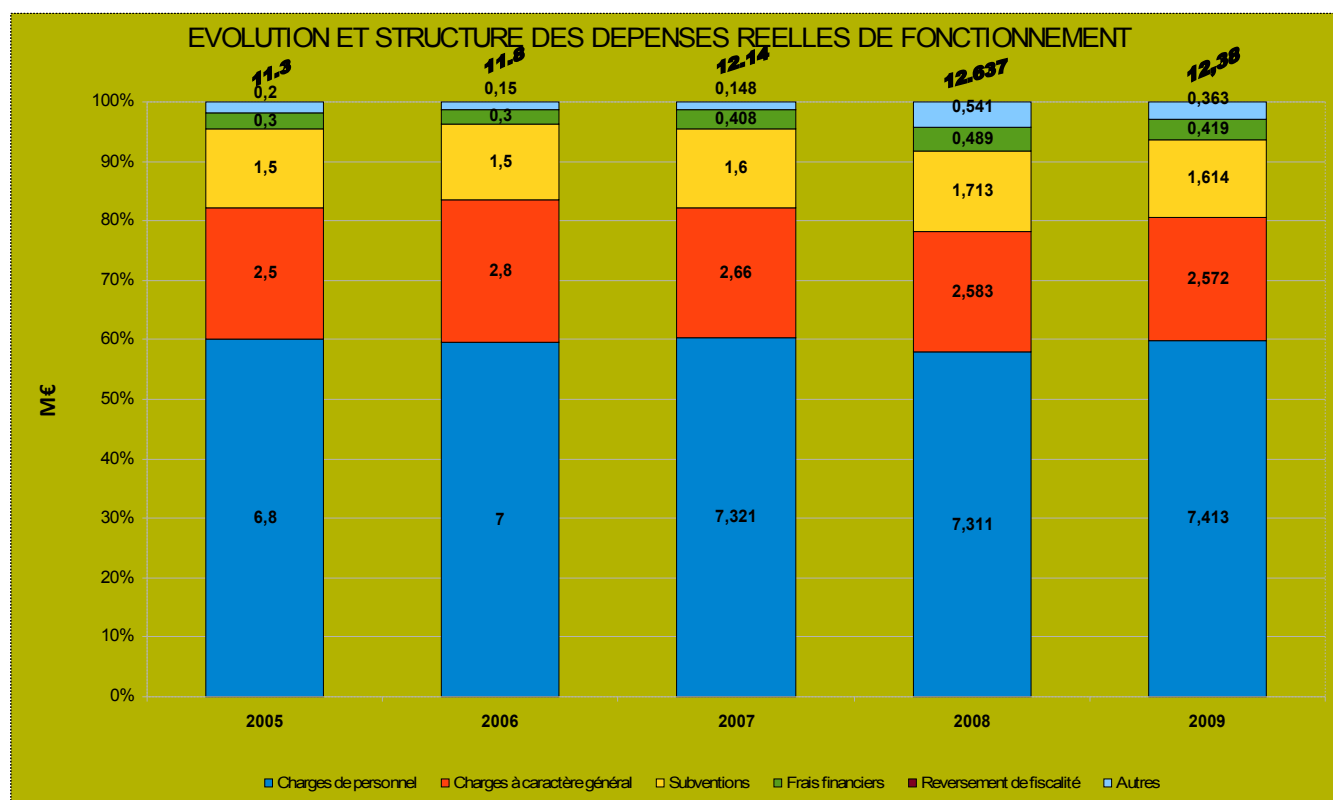
Commentaires

- La ville de Thouars a perdu le dynamisme de ses recettes depuis 2003, année du passage au régime fiscal de la TPU. La légère amélioration en 2008 et 2009 de l'impôt ménage provient essentiellement des revalorisations des bases décidées par l'Etat.

Toutes les autres recettes, notamment les versements de TP par l'intercommunalité stagnent.

-A noter une forte dépendance des recettes de fonctionnement à la fiscalité et aux dotations d'Etat, ainsi que le poids très faible du produit des services (3,3% des recettes totales).

■ Evolution et structure des Dépenses Réelles de Fonctionnement

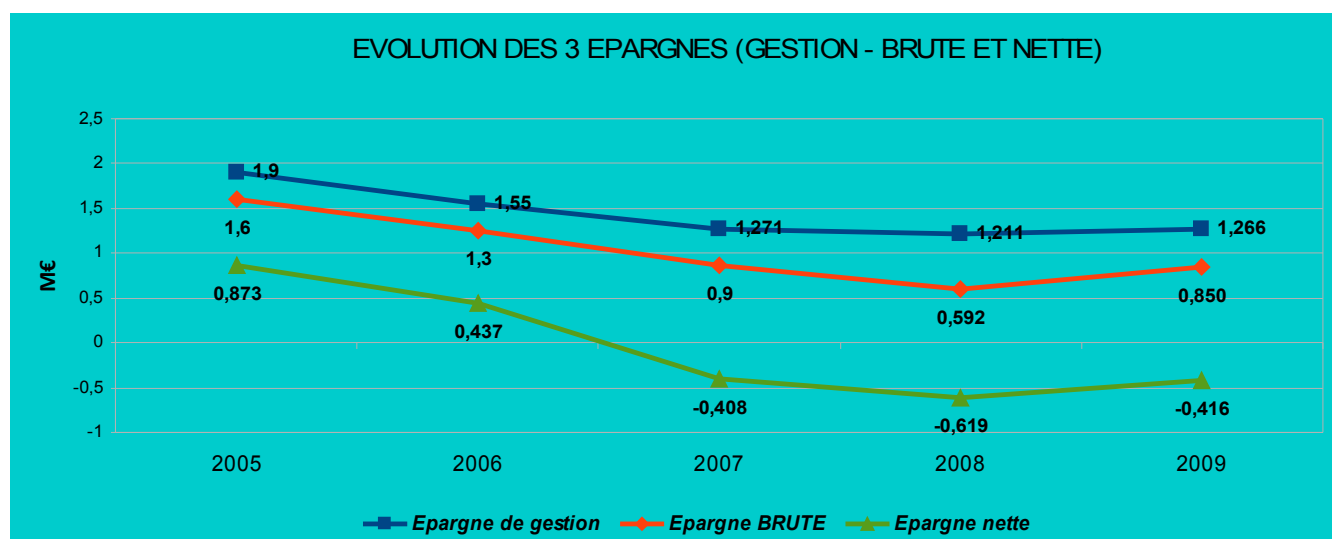


<i>En Millions d'euros</i>	2005	2006	2007	2008	2009
Charges de personnel	6,8	7	7,321	7,311	7,413
Charges à caractère général	2,5	2,8	2,66	2,583	2,572
Subventions	1,5	1,5	1,6	1,713	1,614
Frais financiers	0,3	0,3	0,408	0,489	0,419
Reversement de fiscalité					0
Autres	0,2	0,15	0,148	0,541	0,363
total	11,3	11,8	12,14	12,637	12,381

Commentaires

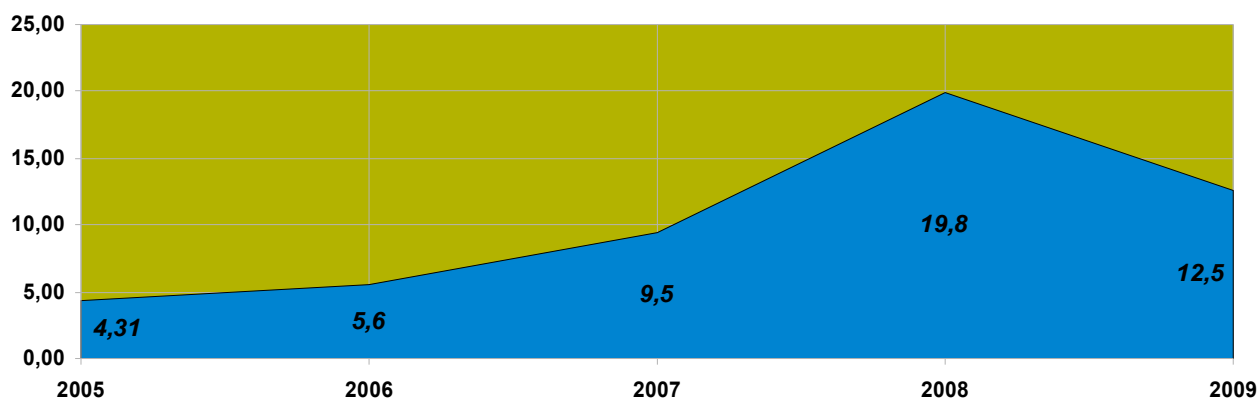
- Hausse sensible des dépenses de gestion à partir de 2005, notamment pour les charges de personnel, les subventions et les frais financiers consécutifs aux emprunts souscrits en 2006 et 2007. Cette hausse entraîne un effet ciseau notable en 2007 et 2008.
- Décrue amorcée en 2009 sur les charges à caractère général, les subventions allouées et les frais financiers, les charges de personnel étant en grande partie incompressibles.

■ Evolution des 3 épargnes



En millions d'euros	2005	2006	2007	2008	2009
Epargne de gestion	1,9	1,55	1,271	1,211	1,266
Epargne BRUTE	1,6	1,2	0,9	0,592	0,850
Remboursement de la dette	0,727	0,813	0,948	0,948	1,091
Epargne nette	0,873	0,387	-0,408	-0,619	-0,416

EVOLUTION DE LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT (en années)



CAPACITE DE DESENDETTEMENT (en années)

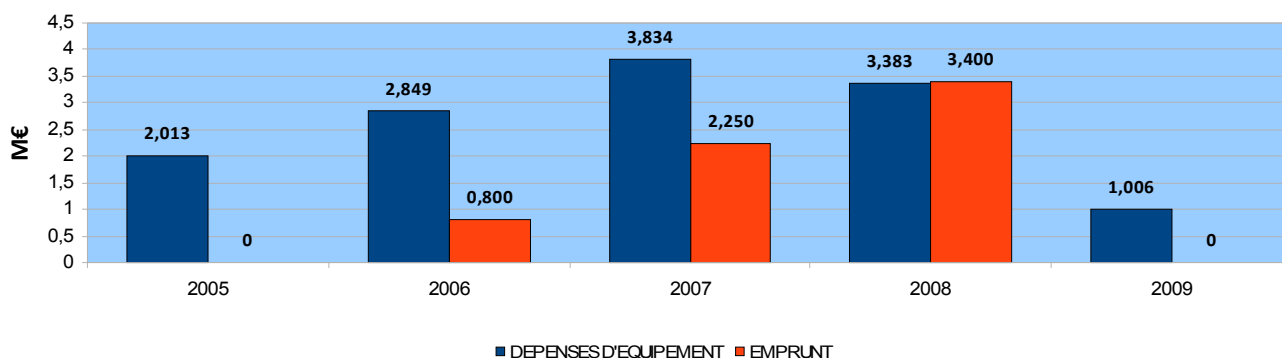
En millions d'euros	2005	2006	2007	2008	2009
ENCOURS DETTE (M€)	6,9	7	8,4	11,751	10,659
Epargne BRUTE (M€)	1,6	1,2	0,9	0,592	0,850
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	4,31	5,8	9,3	19,8	12,5

Commentaires

- La quasi stabilité des recettes et le poids important des dépenses incompressibles rendent difficile le rétablissement des finances de la ville qui depuis 2007 enregistrent une épargne nette négative et une capacité de désendettement trop élevée.
- L'année 2009 constitue l'amorce d'un cycle vertueux.

■ Dépenses d'équipement

DEPENSES D'EQUIPEMENT ET RECOURS A L'EMPRUNT



DEPENSES D'EQUIPEMENT (en M€)

	2005	2006	2007	2008	2009
DEPENSES D'EQUIPEMENT	2,013	2,849	3,834	3,383	1,006
EMPRUNT	0	0,800	2,250	3,400	0

Commentaires

- Hausse très significative des dépenses d'équipement à partir de 2006, confirmée en 2007 et 2008 (année au cours de laquelle ont été financés les investissements lancés fin 2007 et où les déficits des budgets annexes ont été résorbés). La chute de l'épargne a donc nécessité un appel à emprunt très élevé en 2007 et 2008. Cet appel à emprunt a généré des frais financiers en 2008 et 2009 qui ont dégradé l'épargne brute déjà altérée par l'effet ciseau.

- La baisse délibérée des dépenses d'équipement sur 2009 a permis de ne pas recourir à l'emprunt, ce qui permet un début d'inversion de tendance.

□ Les éléments exogènes et endogènes qui vont impacter le budget 2010

Les éléments du contexte économique national et international et législatif

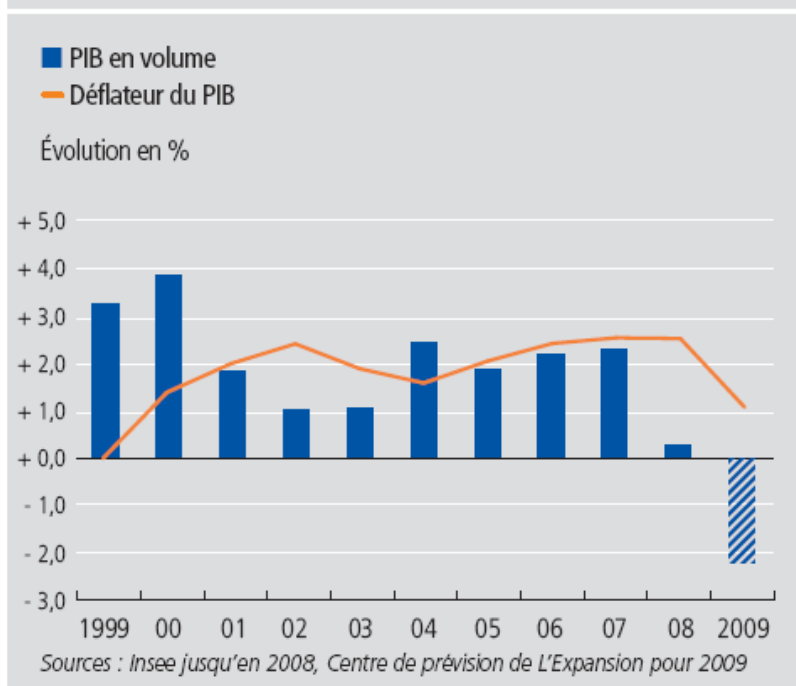
■ Vers une reprise timide en 2010 ou vers une nouvelle crise majeure ?
(Sources : notes de conjoncture INSEE et DEXIA (novembre/décembre 2009))

Les notes toutes sources confondues confirment pour la plupart des pays avancés une sortie de récession avec un climat conjoncturel qui continue globalement à s'améliorer. Toutefois, derrière ce mouvement d'ensemble apparaît des divergences.

La France ferait partie des pays en reprise, mais celle-ci serait laborieuse soutenue toujours par la prolongation des dispositifs publics. Les conjoncturistes annoncent une croissance, jusqu'à mi-2010 à un rythme proche de 0.4% par trimestre avec une décélération dans l'industrie. En fait la croissance française serait soutenue par la consommation et l'activité dans les services.

Ces derniers jours, la zone euro est confrontée à une attaque sans précédent des marchés financiers visant les Etats du sud de l'Europe. Attaque qui fragilise l'euro et dont les conséquences peuvent être redoutables.

ÉVOLUTION DU PIB EN FRANCE



■ Les orientations financières de l'Etat

La position de l'Etat

La stratégie de l'Etat demeure inchangée. Pour faire face à un déficit croissant et au poids sans précédent de l'endettement public, le Gouvernement s'attache à la maîtrise des dépenses courantes. Il s'est ainsi fixé l'objectif de figer à 1% par an en euros constants ses dépenses.

S'agissant des recettes, le Gouvernement a tranché en faveur d'un scénario privilégiant le retour des recettes par un retour de la croissance et non par l'impôt.

Pour ce faire, l'Etat s'appuie sur l'hypothèse d'un taux de croissance à compter de 2011 proche de 2,5%.

Loi de finances 2010

□ Conséquences pour les collectivités locales

La loi de programmation des dépenses publiques pour les années 2009 à 2012 a consacré l'association des collectivités territoriales à l'effort de maîtrise des finances publiques. Les concours financiers de l'Etat, y compris le FCTVA, en faveur des collectivités territoriales évoluent désormais au rythme de l'inflation soit une progression de 1,2 %.

Les déclinaisons de croissance retenues sont les suivantes :

La DGF est indexée de 0,6 %. Quant à la dotation forfaitaire des communes, elle baisse en moyenne de 0,19 %.

La Dotation de Solidarité Urbaine progresse de 6,04 % à l'image des crédits affectés à la solidarité. Les crédits supplémentaires seront affectés aux communes les plus défavorisées dont Thouars ne fait pas partie.

□ Déclinaisons pour la ville de Thouars

DGF : la dotation ville de THOUARS pour l'année 2010 sera au total de 2 102 738 € soit une baisse de 57 365 € (- 2,65 %) par rapport à 2009. A noter une baisse de 128 218 € depuis 2008 (- 5,74%).

DSU : À ce jour la dotation n'est pas connue. Au mieux, elle est figée pour la ville de THOUARS (249 335 € perçus en 2009). Néanmoins, au regard de l'évolution de la population une baisse n'est pas impossible.

La suppression de la Taxe Professionnelle, réforme essentielle qui entre en vigueur en 2 temps, en 2010 pour les entreprises et en 2011 pour les collectivités qui percevront en 2010 une « compensation relais », n'impacte pas directement la ville de THOUARS.

Autres mesures impulsées par l'ÉTAT

Outre le projet de loi de finances

□ Les mesures fiscales

En 2010, la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales sera de 1,2%

Pour la ville de THOUARS, les bases prévisionnelles des taxes ménage évoluent comme suit :

	2009 (bases prévisionnelles)	2009 (bases réellement taxées)	2010 (bases prévisionnelles)	□ (% d'évolution prévisionnel)
Taxe d'Habitation	10 522 000	10 315 548	10 774 000	+ 4,44 %
Foncier Bâti	10 050 000	10 054 227	10 220 000	+ 1,64 %
Foncier Non Bâti	39 400	39 414	39 800	+ 0,97 %

□ La réforme territoriale

Réforme fondamentale, elle poursuit une triple ambition : simplifier, démocratiser et adapter notre organisation territoriale

- Simplifier

En regroupant les collectivités autour de 2 pôles : un pôle départements-région et un pôle communes-intercommunalité.

En créant un nouvel élu local : le conseiller territorial.

En organisant la couverture intercommunale intégrale du territoire français en 2014.

En incitant à la création de communes nouvelles.

- Démocratiser

En élisant au suffrage universel direct les délégués des communes au sein des conseils communautaires des EPCI.

En abaissant le scrutin de liste aux communes de + de 500 habitants.

- Adapter l'organisation

En supprimant la taxe professionnelle

En créant les métropoles et les pôles métropolitains

Le contexte local

■ Une perte continue de population

Les résultats du dernier recensement (populations légales millésimées 2007 en vigueur au 1er janvier 2010) mettent en évidence une perte importante pour Thouars.

La population municipale (sans la population comptée à part) passe en deçà du seuil des

10 000 habitants pour atteindre 9 928 habitants soit une évolution 2006/2007 égale à

- 3,20%. La population totale (dite DGF) avec 10 230 habitants reste supérieure à 10 000 habitants.

Cette perte continue depuis 1975 n'est plus compensée par la progression de la population sur les communes périphériques.

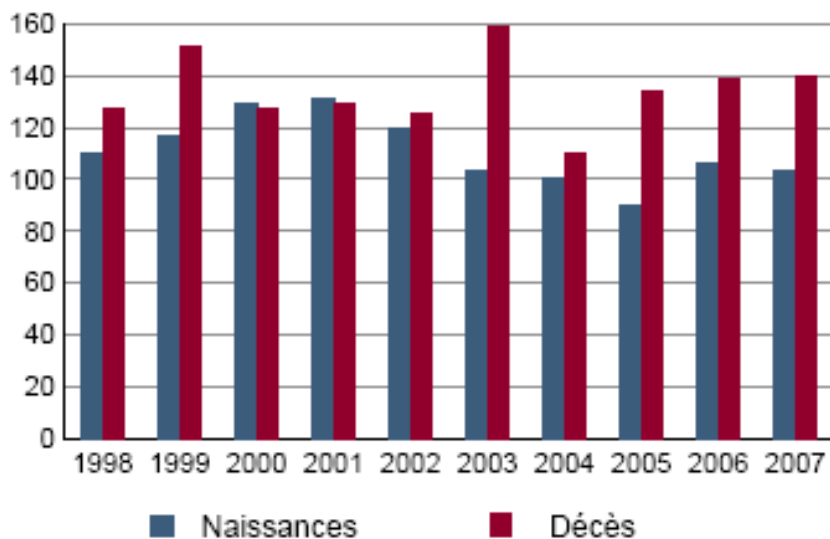
Population THOUARS

Année rec.	1975	1982	1990	1999	2006	2007
Population municipale sans doubles comptes	12 141	11 498	10 905	10 656	10 256	9 928

	Population municipale 1999	Population municipale 2006	Population municipale 2007	Evolutions 2006/2007
Brie	208	180	187	3,89%
Louzy	1 115	1 137	1 194	5,01%
Mauzé-Thouarsais	1 988	2 034	2 042	0,39%
Misé	827	850	861	1,29%
Oiron	945	954	955	0,10%
St Jacques de Thouars	462	457	456	-0,22%
St Jean de Thouars	1 317	1 364	1 362	-0,15%
St Léger de Montbrun	1 174	1 162	1 179	1,46%
Ste Radegonde	2 027	1 973	1 966	-0,35%
Ste Verge	1 329	1 453	1 455	0,14%
Taizé	725	732	751	2,60%
Thouars	10 656	10 256	9 928	-3,20%
Total CCT	22773	22552	22336	-0,96%

Un solde naturel négatif explique en partie cette baisse de population sur la ville centre.

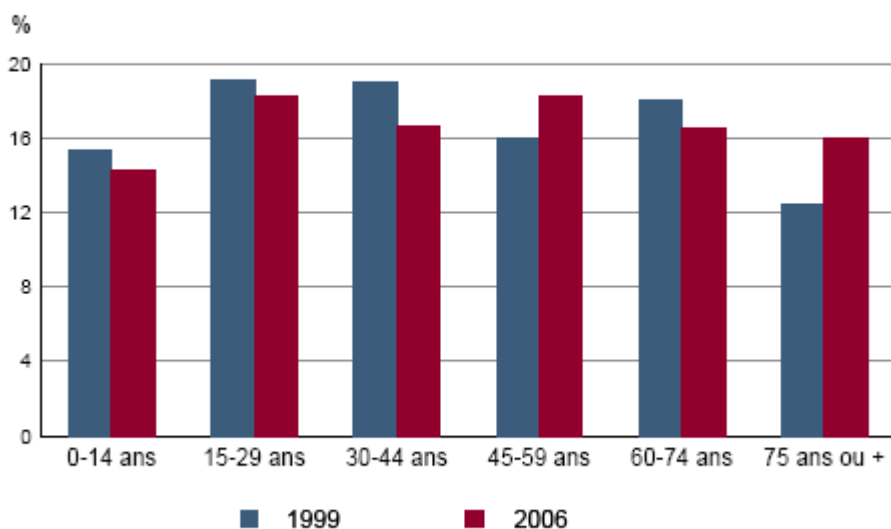
POP G1 - Naissances et décès



Source : Insee, État civil.

Une population vieillissante
En 2006, 16% de la population thouarsaise avait 75 ans et +

POP G2 - Population par grande tranche d'âge

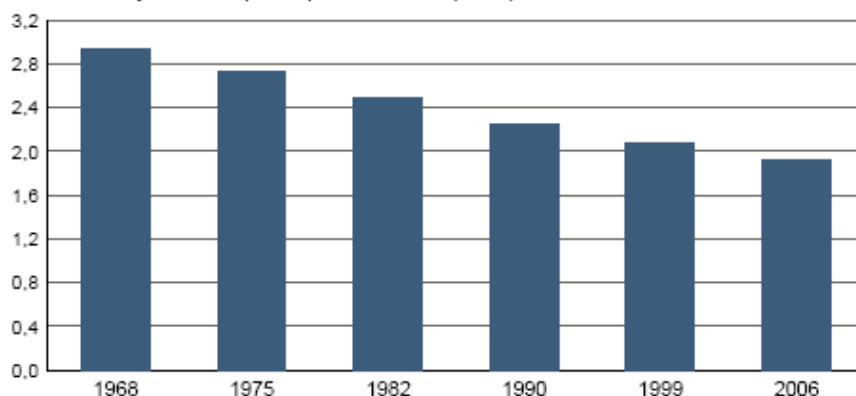


Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

Des logements avec de moins en moins de résidents et une vacance préoccupante

FAM G1M - Évolution de la taille des ménages

Nombre moyen d'occupants par résidence principale



Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2006 exploitations principales.

LOG T1M - Évolution du nombre de logements par catégorie

	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Ensemble	4 249	4 792	5 030	5 414	5 659	5 883
Résidences principales	3 956	4 328	4 497	4 716	4 959	5 170
Résidences secondaires et logements occasionnels	96	115	201	167	170	137
Logements vacants	197	349	332	531	530	576

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2006 exploitations principales.

Une population qui s'appauvrit avec une précarité toujours forte et un revenu moyen par foyer fiscal faible. Néanmoins, le tissu industriel résiste dans son ensemble.

	THOUARS	DEUX-SEVRES	France métropolitaine
Proportion des foyers fiscaux non imposés (impôt sur les revenus)	57,2%	43,10%	37,70%

Revenu fiscal mensuel de référence des foyers fiscaux imposables	THOUARS	DEUX-SEVRES
Traitements et salaires	1501	1833
Retraites et pensions	1439	1362



Établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2007

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	728	100,0	331	287	50	40	20
Industrie	66	9,1	17	33	5	6	5
Construction	41	5,6	17	12	5	5	2
Commerce	154	21,2	66	74	7	6	1
Services	467	64,1	231	168	33	23	12

Source : Insee, CLAP

Champ : ensemble des activités hors agriculture, défense et intérim

■ Les enjeux financiers du rétablissement de la situation

Le postulat de base : Ne pas augmenter les taux des impôts ménage en 2010.

Le tableau ci-dessous se passe de commentaires et se suffit à lui-même.

	Taux d'imposition (%) de la strate démographique (10/20 000 hts)			
	Pour la commune	moyenne départementale	moyenne régionale	moyenne nationale
Taxe d'habitation	22,23	18,12	13,71	15,36
Taxe foncière (bâti)	35,83	29,64	27,92	21,68
Taxe foncière (non bâti)	89,70	57,94	56,92	59,51

La mise en œuvre du Pacte Financier et Fiscal

Le cabinet PARTENAIRES Finances Locales est formel, la ville sauf à diminuer les dépenses de fonctionnement de manière irréaliste ou à augmenter les impôts à un niveau insoutenable ne peut seule résoudre l'équation. Un rééquilibrage en terme de charges de centralité doit être opéré.

Ce travail a donc été engagé dès 2009 avec :

- Le transfert de la piscine des Vauzelles

La Communauté de communes du Thouarsais assure à compter du 1er janvier 2010 la gestion de la piscine dite des Vauzelles. A ce titre, le personnel et les charges d'exploitation adossées à cet équipement ont été transférées à la Communauté.

- L'extension de la compétence économique de la Communauté
- L'instauration d'un dispositif de solidarité territoriale, également mis en place à compter du 1er janvier 2010 sous forme pour la ville de Thouars d'une révision de l'attribution de compensation (- 200 000 €) pour l'aider à faire face à une partie de ses charges de centralité. Parallèlement un dispositif de soutien à l'investissement des autres communes membres a été mis en place.

Ce travail se poursuivra en 2010 avec le transfert programmé au 1er janvier 2011 de la médiathèque municipale.

La volonté d'une maîtrise sans faille des dépenses de fonctionnement

La collectivité, comme déjà indiqué a engagé diverses mesures visant à redresser les finances de la ville. Ce travail doit être poursuivi afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement.

- Les dépenses de personnel : en mettant en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, en encourageant notamment les mutualisations, en décloisonnant les services et en privilégiant le management par objectifs.
- Les charges à caractère général : en encourageant les investissements générateurs d'économies de fonctionnement et en rationalisant les interventions des services ainsi que la gestion du patrimoine.
- Les subventions : en valorisant la logistique des services et les contrats de partenariat.

Il conviendra de mobiliser également des ressources nouvelles en optimisant les modes de paiement et en adaptant la politique tarifaire.

□ Budget 2010 : les enjeux et les grandes orientations

Préambule

Le projet municipal constitue une contribution au projet de territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais et au projet de développement du Pays Thouarsais. Il s'inscrit dans une volonté de développer une véritable solidarité territoriale.

Pour mémoire cette volonté s'articule autour de trois axes majeurs :

- La solidarité
- Le cadre de vie
- Le développement économique

Trois axes avec deux actions transversales : le développement durable et la démocratie participative.

Par ailleurs, le projet de budget 2010, a vocation à répondre à divers enjeux

- Enjeux démographiques
- Enjeux sur la notion d'exclusion et de paupérisation
- Enjeux sociétaux autour des énergies, de la gestion des ressources, des impacts environnementaux.
- Enjeux territoriaux
- Enjeux du vivre ensemble

A cette volonté politique, s'ajoutent le rétablissement des grands équilibres et la maîtrise des coûts, ce qui se traduira de nouveau par l'inscription d'investissements générateurs d'économies de fonctionnement.

L'habitat, l'urbanisme et le cadre de vie

La collectivité au travers de ses orientations 2010 entend se donner les moyens d'une action renforcée autour des politiques du logement et du cadre de vie.

Il convient d'enrayer l'évasion d'une partie de la population en impulsant la réalisation ou la rénovation sur le territoire communal de logements adaptés performants du point de vue énergétique. La ville se doit d'offrir à ses habitants un environnement plaisant respectueux du patrimoine, répondant aux exigences du développement durable et adapté aux modes de vie d'aujourd'hui.

Avec son tissu commercial, ses services, ses équipements culturels artistiques et sportifs Thouars exerce son influence sur un territoire important. Son pouvoir d'attraction économique ne s'accompagne plus d'une attraction résidentielle. Il convient donc d'enrayer cette spirale négative.

■ Impulser une politique de l'habitat ambitieuse.

Aller dans le sens d'un habitat de qualité, en ciblant en particulier les logements vacants, les friches urbaines et l'habitat indigne, telle est la priorité de la ville qui entend mener son action autour des axes suivants :

Centre ancien

Diminuer la vacance de logements en taxant les logements considérés comme vacants depuis plus de 5 ans.

Continuer à soutenir de manière incitative le particulier au travers de l'OPAH/RU et des fonds façade.

Instaurer un Périmètre de Restauration Immobilière (outil incontournable pour revaloriser un quartier vétuste) et impulser et accompagner les traitements des cœurs d'îlots. C'est ainsi qu'en partenariat avec le PACT Deux-Sèvres, les travaux rue Saugé vont démarrer avec à la clé la création de 3 logements.

Autres quartiers

Secteur Beauchamps : Un appel à projet permettant d'aménager une première tranche de 6 ha est en cours de lancement. Cette première tranche s'inscrit dans un schéma d'aménagement d'ensemble d'une vingtaine d'hectares s'inspirant du concept d'éco-quartier. Ce futur quartier équivalent en surface à la cité historique de Thouars, devra s'intégrer à la trame urbaine et s'organiser autour de lieux d'échange et de convivialité, de logements diversifiés et de services ou d'équipements.

D'autres projets devraient émerger dans le courant de l'année, plusieurs opportunités apparaissant dont certaines susceptibles de se concrétiser ces prochains mois, notamment en partenariat avec des organismes de logements sociaux de type Habitat Nord Deux-Sèvres à l'image de l'opération engagée sur le quartier des Maligrettes.

Guichet unique urbanisme.

Ce guichet qui sera opérationnel avant la fin du 1er semestre 2010 permettra d'aider les usagers dans leurs démarches en mutualisant les services ville et CCT intervenant dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat.

Lutte contre les termites

Cette opération exemplaire continuera d'être coordonnée et menée sur les quartiers

■ Urbanisme et cadre de vie : se sentir bien dans sa ville

Dans ce domaine également, la reconquête du centre ville est une priorité. En dehors de l'action sur l'habitat, l'aménagement de l'espace St Médard Saugé constitue un des dossiers majeurs sur cette mandature. La qualité des espaces verts et le respect des paysages constituent un autre axe essentiel ainsi que la remise à niveau de la voirie et la gestion différenciée de la propreté.

■ L'aménagement des espaces publics et la gestion des friches urbaines

L'aménagement de l'espace St Médard/Saugé

Cet aménagement phasé sur plusieurs exercices est déjà engagé concrètement sur le terrain avec le début des travaux de réfection de réseaux et de réaménagement de la rue de la Trémoille. Il s'agit d'une opération d'envergure dont l'impact est majeur pour le centre ancien. Ce dossier ne peut être déconnecté de l'ensemble des autres politiques et c'est ainsi qu'une étude de plan de déplacements sera menée en parallèle, de même que la réhabilitation de la façade occidentale de l'église St Médard

Place Lavault

Engagé l'an passé avec le retraitement des espaces verts périphériques, cet espace central va bénéficier d'un lifting partiel afin d'améliorer l'image et la lisibilité de cette entrée de ville. Cette action est menée de concert avec les services de la CCT et l'union des commerçants.

Eradiquer les friches urbaines

Au delà du quartier ETAMAT pour lequel l'Etat engage une opération de dépollution exceptionnelle de par son ampleur, la ville entend poursuivre et enfin conclure une négociation pour le moins difficile avec ses interlocuteurs. Sont privilégiés les quartiers de la gare et le secteur de la Folie.

Un mobilier urbain cohérent

A partir de l'analyse de l'existant, les programmes pluriannuels de remplacement du mobilier urbain et de la micro-signalétique sont maintenus. L'objectif est de renforcer la cohérence et la lisibilité.

La politique de territoire

On ne peut passer sous silence les actions engagées dans ce domaine sous l'égide de la CCT telles que la définition d'un schéma directeur d'aménagement pour le secteur Est de l'agglomération dont le secteur ETAMAT, la poursuite des études relatives au contournement routier, ainsi que la définition à l'échelle de l'agglomération d'une politique foncière. Au travers de ces actions, ce sont les contours de l'agglomération de demain qui s'esquissent.

■ Vers l'instauration d'un pacte écologique local

S'agissant du développement durable, au-delà des discours, la ville a résolument opté pour l'action et le pragmatisme.

Respect des paysages et biodiversité

L'adhésion à la charte « terre saine » vise à diminuer de manière drastique l'utilisation des pesticides. La gestion différenciée des espaces verts et l'utilisation d'essences locales rustiques seront systématiquement encouragées.

Mise en œuvre du plan propreté

Ce plan effectif depuis l'an passé permet de mutualiser les moyens et ainsi d'optimiser et de rationaliser les interventions. C'est une véritable gestion différenciée de la propreté qui se met en place.

Cette planification s'accompagnera en lien avec le syndicat de pays d'une action concertée afin d'adapter la collecte et le traitement des déchets aux problématiques du centre ancien.

Participation au plan climat

Sous l'égide d'une cellule énergie animée par la chargée de développement durable, un plan d'actions se met en place depuis le début de l'année. Ce plan constituera un véritable fil rouge tout au long de l'année 2010. A partir d'une analyse pointue des consommations d'énergies et d'eau, des premières actions sont dorénavant et déjà menées au sein de la collectivité et en direction des locaux associatifs. Dans un deuxième temps des mesures seront prises afin d'aider et d'accompagner les habitants dans leur démarche d'éco citoyen.

Le plan de déplacements intégrera les déplacements doux et sécurisés

■ Voirie : Mise en œuvre d'un plan d'urgence

Pendant trop d'années, notre voirie communale a été relativement délaissée. Aujourd'hui au regard de l'état du patrimoine routier, l'effort est considérable. En 2010, il est envisagé un quasi doublement des enveloppes consacrées aux travaux de grosses réparations

Un engagement appuyé pour une ville solidaire

Les chiffres de l'administration fiscale mettent en exergue les difficultés rencontrées par un certain nombre de foyers Thouarsais. A Thouars, les salaires et traitements moyens par foyer fiscal sont sensiblement plus faibles que la moyenne départementale et loin des revenus déclarés par les habitants de la périphérie thouarsaise. Enfin dans notre cité, seule une minorité des foyers est imposable sur le revenu. Une action réellement volontariste en faveur des plus fragiles sur la totalité du mandat s'impose donc. Par ailleurs, la ville entend renforcer la mixité des fonctions, des populations et des générations.

■ Solidarité pour les plus fragiles

La collectivité continuera à favoriser l'autonomie et l'insertion dans le monde du travail pour les personnes en rupture en soutenant le chantier insertion patrimoine.

Conformément aux orientations du projet de territoire, la ville s'associe à la Communauté de communes afin d'engager une étude visant à la constitution d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Un des objectifs est de proposer une réponse de portage technique aux chantiers d'insertion de la Ville et de la Communauté, ce afin d'optimiser les financements.

En ce qui concerne le CCAS, l'année 2010 est l'année de la réalisation de l'Analyse des besoins sociaux (ABS). Cette analyse réalisée par le cabinet COMPAS révélera les besoins du territoire et permettra ainsi de dégager les futures orientations. Il est à noter qu'une étude sera réalisée par le même cabinet sur le territoire intercommunal. Toujours en ce qui concerne le CCAS, concernant le secteur social, 2010 sera une année de stabilisation pour le pôle hébergement.

En lien avec la Communauté de Communes, la mise en œuvre d'un nouveau projet de résidence sociale constitue la priorité de l'année 2010. Si la Communauté est chef de file sur cette opération, la ville demeure très présente puisqu'elle est associée à l'acquisition de l'immobilier ainsi qu'au projet d'agrément de centre social. Sur la base du diagnostic territorial, un programme bâti doit être arrêté dans le courant de l'année 2010. Cette opération d'envergure pour notre territoire constitue un des principaux volets de la politique d'habitat social qui sera menée ces prochaines années.

S'agissant des seniors, 2 axes seront privilégiés par la collectivité : le maintien à domicile et la mobilité en améliorant l'offre de transport.

La municipalité est à l'écoute des associations caritatives. L'action de ces dernières auprès des plus démunis n'est plus à démontrer. La ville continuera à soutenir de par sa logistique ce travail exemplaire et à favoriser les interrelations entre les différentes structures.

La politique tarifaire doit être au diapason de cette vision solidaire et ainsi permettre l'accès sans discrimination de l'ensemble des citoyens aux services publics de proximité.

Un premier pas a été franchi dès 2008 avec l'instauration de gratuités et de tarifs différenciés selon les revenus. Cette approche sera confortée.

■ Le mieux vivre ensemble autour d'un espace de solidarité et de proximité

Favoriser l'accessibilité

La municipalité entend rendre la ville accessible à tous les handicaps. Au-delà des aménagements routiers, en lien avec la Communauté, un diagnostic accessibilité des équipements s'engage sur l'ensemble du territoire.

Favoriser l'insertion des jeunes dans la cité

Lutter contre les inégalités dans l'accès au savoir et à la culture, telle est la priorité de la municipalité qui entend favoriser l'accès aux espaces culturels.

L'enseignement supérieur se doit d'être accessible aux plus modestes. Le Revenu Minimum Etudiant qui est un des leviers permettant l'accès au savoir et de se construire un avenir professionnel sera mis en place pour la prochaine rentrée.

S'agissant des plus jeunes, le lien au sein de la communauté éducative sera renforcé afin de maintenir un enseignement de proximité de qualité. La ville maintient voire conforte son engagement auprès des écoles dans les domaines des économies d'énergie, de soutien pédagogique et de mise aux normes.

Le centre socioculturel, opérateur de la politique de la jeunesse continuera à être soutenu par la collectivité.

Valoriser le tissu associatif

Les associations très présentes dans la cité contribuent au mieux vivre ensemble.

La municipalité souhaite favoriser les partenariats (conventionnements, contrats d'objectifs) et optimiser le soutien en s'appuyant sur une approche analytique de l'ensemble des aides directes et indirectes.

La culture, un élan à vivre ensemble

La politique culturelle est un facteur de développement et de rayonnement local. L'objectif est de rendre la culture accessible au plus grand nombre. Celle-ci doit aussi venir au contact du public.

La Municipalité souhaite encourager les actions permettant un accès facilité à l'offre culturelle ainsi que la pratique artistique et les échanges avec les pratiques amateurs.

Conformément aux orientations du PACTE FINANCIER et FISCAL, le transfert de la médiathèque est projeté au 1er janvier 2011. Il conviendra donc d'assurer ce transfert dans les meilleures conditions pour les agents et les collectivités concernées.

Les actions patrimoniales continueront d'être soutenues en privilégiant la conservation, la restauration et la médiation, tout comme la création contemporaine autour du spectacle vivant et de l'art contemporain.

Maintenir l'élan sportif

Dans ce domaine également la ville entend encourager les pratiques accessibles au plus grand nombre en s'appuyant sur le guichet unique opérationnel depuis 2008. C'est ainsi que sous l'égide de la Communauté une école du sport s'est mise en place et que les seniors bénéficient de créneaux spécifiques. Les associations oeuvrant dans ce domaine bénéficient d'un partenariat durable en facilitant l'accompagnement et le soutien.

Développement commercial : un équilibre à maintenir

Sont ainsi privilégiés

- L'équilibre entre le centre et la périphérie en soutenant des projets en centre ancien (fonds façades commerciales, politique foncière adaptée, mise en place d'animations régulières sur l'année)
- Le développement spécifique d'activités rue St Médard
- La transmission à favoriser et la fiscalité à adapter.

■ Rappel des axes transversaux

La démocratie participative et le développement durable constituent toujours les axes transversaux indissociables de la volonté politique municipale.

Ces orientations reposent sur une organisation rationnelle de la collectivité s'appuyant sur les projets de service et les fiches action et associant l'ensemble du personnel.

□ L'analyse financière prospective (2010-2014)

L'ordonnance du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires a précisé que le Débat d'Orientation Budgétaire porte sur les engagements pluriannuels envisagés d'une part et constitue l'occasion de présenter une véritable prospective financière.

Cette partie fera l'objet d'une présentation orale par le cabinet Partenaires Finances Locales lors de la séance du conseil municipal consacrée au DOB, le 18 février prochain.

La prospective financière s'appuiera sur des comptes administratifs prévisionnels 2010-2014 en prenant pour point de départ le compte administratif 2009.

- Dans un premier temps, un scénario de « base » est élaboré, prenant en compte :
 - d'une part les éléments propres à la Ville, notamment son programme d'investissements 2010-2014
 - d'autre part les données nationales (votées et en cours de discussion dans le cadre de la loi de finances 2010)

Ce scénario vise à appréhender l'évolution des principaux ratios de solvabilité de la Ville eu égard aux investissements programmés, et aux hypothèses d'évolution des différents postes de la section de fonctionnement (recettes et dépenses) déterminées à partir de niveau de progression habituellement constatés dans les communes.

Ce scénario « fil de l'eau » prend néanmoins en compte des évolutions déjà programmées ou très probables (transfert de la piscine à la CCT au 1er janvier 2010, augmentation de la subvention au CCAS....).

- Dans un second temps, un scénario « correctif » a été élaboré, intitulé « maîtrise des dépenses de fonctionnement » et reposant sur des hypothèses d'évolution de dépenses de gestion: celles-ci consistent en une maîtrise accrue de ses dépenses et en particulier de celles liées au personnel.

Ce scénario permet de mettre en exergue la forte sensibilité du budget de la ville à une évolution à la baisse comme à la hausse des dépenses de fonctionnement.

- Les 2 scénarii élaborés ont avant tout une valeur pédagogique, en démontrant que sans action particulière, la situation financière ne se redresserait pas et aboutirait rapidement à un problème d'équilibre budgétaire.

L'étude porte sur le périmètre Budget Principal, qui intègre les flux financiers vers les budgets annexes.